



**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE**

Association

11 Rue Marie Noël BP 9999

89011 AUXERRE CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE

Association

11 Rue Marie Noël BP 9999

89011 AUXERRE CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITE
DEPARTEMENTAL DE L'YONNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 4 de l'annexe expose les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, ainsi que pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 16 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Signé par Loïc Valichon
Le 16 avr. 2026

doc_PZ90
tx_YM9kLx2YQw5L

Loïc VALICHON

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	717.03	(717.03)		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	717.03	(717.03)		
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	356 099.70	(298 874.67)	57 225.03	38 208.60
Terrains				
Constructions	288 147.83	(262 726.36)	25 421.47	32 364.79
Install. techniques, matériel et outillage industriels	67 951.87	(36 148.31)	31 803.56	5 843.81
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 180.00		3 180.00	
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 180.00		3 180.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	359 996.73	(299 591.70)	60 405.03	38 208.60
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	50 192.07		50 192.07	32 353.49
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 322.50		1 322.50	55.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	46 670.76		46 670.76	29 142.45
Charges constatées d'avance	2 198.81		2 198.81	3 156.04
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	626 773.28		626 773.28	1 184 918.37
Instruments Financiers A Terme	470 000.00		470 000.00	500 758.38
Disponibilités	156 773.28		156 773.28	684 159.99
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	676 965.35		676 965.35	1 217 271.86
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 036 962.08	(299 591.70)	737 370.38	1 255 480.46
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	831 857.63	1 317 164.57	
Réserves statutaires ou contractuelles	831 857.63	1 317 164.57	
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau	(1 047.94)	(1 047.94)	
Excédent ou déficit de l'exercice	(208 434.85)	(485 306.94)	
Situation nette (sous total)	622 374.84	830 809.69	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	622 374.84	830 809.69	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	2 224.31	1 995.24	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	2 224.31	1 995.24	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES	112 771.23	422 675.53	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 300.59	46 369.94	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	54 539.80	41 562.16	
Dettes fiscales	5 567.00	2 747.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 363.84	331 996.43	
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	112 771.23	422 675.53	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	737 370.38	1 255 480.46	

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	17 552.00	17 360.00	192.00	1.11 %
Ventes de biens et services	7 872.55	2 596.50	5 276.05	
Ventes de biens	1 091.40	30.00	1 061.40	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	6 781.15	2 566.50	4 214.65	
dont parrainages	2 762.15	1 016.00	1 746.15	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 925.00	11 530.00	(8 605.00)	-74.63 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	405 251.62	328 700.32	76 551.30	23.29 %
Dons manuels	400 854.62	326 060.32	74 794.30	22.94 %
Mécénats	4 397.00	2 640.00	1 757.00	66.55 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	67 690.46	160 771.62	(93 081.16)	-57.90 %
Reprises sur amort., dépr., prov.				
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.60	1.49	(0.89)	-59.73 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	501 292.23	520 959.93	(19 667.70)	-3.78 %
Achats de marchandises	5 046.26	8 228.31	(3 182.05)	-38.67 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	217 611.61	172 094.95	45 516.66	26.45 %
Aides financières	139 366.38	540 386.80	(401 020.42)	-74.21 %
Impôts, taxes et versements assimilés	5 667.02	5 048.63	618.39	12.25 %
Salaires et traitements	227 895.37	187 452.36	40 443.01	21.58 %
Cotisations sociales	88 102.45	70 723.41	17 379.04	24.57 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 207.55	10 260.27	2 947.28	28.73 %
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	24 983.18	23 276.08	1 707.10	7.33 %
CHARGES D'EXPLOITATION	721 879.82	1 017 470.81	(295 590.99)	-29.05 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(220 587.59)	(496 510.88)	275 923.29	-55.57 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	15 484.74	12 995.86	2 488.88	19.15 %
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor				
PRODUITS FINANCIERS	15 484.74	12 995.86	2 488.88	19.15 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Chrg net./cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	15 484.74	12 995.86	2 488.88	19.15 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(205 102.85)	(483 515.02)	278 412.17	-57.58 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		861.08	(861.08)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		150.00	(150.00)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		711.08	(711.08)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 332.00	2 503.00	829.00	33.12 %
TOTAL DES PRODUITS	516 776.97	534 816.87	(18 039.90)	-3.37 %
TOTAL DES CHARGES	725 211.82	1 020 123.81	(294 911.99)	-28.91 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(208 434.85)	(485 306.94)	276 872.09	-57.05 %
Dons en nature				
Prestations en nature	149.22		149.22	
Bénévolat	16 287.48	11 663.19	4 624.29	39.65 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 436.70	11 663.19	4 773.51	40.93 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	149.22		149.22	
Personnel bénévole	16 287.48	11 663.19	4 624.29	39.65 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	16 436.70	11 663.19	4 773.51	40.93 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	10
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025</i>	11
3.1.7 <i>Stocks</i>	12
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	12
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	12
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.4 <i>Dettes</i>	15
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	24
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	24
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	24
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	24
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	24
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	25
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	25
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	25
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	25
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	25
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	26
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	26
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	26

4.3.1	Modalités de répartition des charges	26
4.3.2	Missions sociales.....	28
4.3.3	Frais de recherche de fonds	28
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	28
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	28
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	29
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	29
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	29
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	29
4.4.1	Principes généraux.....	29
4.4.2	Principes de valorisation	30
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	31
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	32
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	32
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	32
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	33
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	33
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	39
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	40
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	41
5.1	AUTRES INFORMATIONS	41
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles.....	41
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	42
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	42
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents.....	42

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Evènements significatifs de l'exercice :

Néant

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

L'application du nouveau plan comptable n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes qui nécessiterait une mention particulière.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	717			717
Immobilisations corporelles	353 050	31 995	28 946	356 099
Immobilisations financières		3 180		3 180
Total	353 767	35 175	28 946	359 996

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
Immobilisations corporelles	31 995	28 946
LCD écran samsung	2 068	
Dell pro	1 045	
Mobilier local Sens	14 708	
Mobilier local Auxerre	12 179	
Armoire étagère	1 995	
Ordinateur		1 195
Imprimante		264
Ordinateur		831
Serveur		2 972
Ordinateur		805
Ordinateur		758
Ordinateur		1 135
Portable HP		599
Mobilier		8 883
Mobilier		11 503
Immobilisations financières	3 180	0
Dépôt garantie Sens	3 180	
Total	35 175	28 946

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	717			717
Amort. Immobilisations corporelles	314 842	12 978	28 946	298 875
Amort. Immobilisations financières				
Total	315 559	12 978	28 946	299 592

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	25 à 50 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	2 à 15 ans
Bâtiments - Chauffage	2 à 15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	2 à 25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	2 à 25 ans
Bâtiments - Ascenseur	2 à 20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	2 à 15 ans
Matériel de Bureau, informatique	3 à 5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Néant

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Néant

3.1.7 Stocks

Néant

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 323	1 323	
→ Autres Créances	46 671	46 671	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	2 199	2 199	
Total	50 192	50 192	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	119 944	
Livrets et comptes épargne	19 710	1 604
Comptes à terme	470 000	13 881
Caisse	2 217	
Total	611 871	15 485

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs	1 208	512
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		55
→ CPAM		
→ Clients publics	1 323	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Legs, dons à recevoir du BN	63	26 410
Subvention assurance maladie	400	2 200
Ecart remise banque		20
Recherche/règlement 2 fois/remboursement en attente	45 000	
→		
→		
Disponibilités		
Total	47 993	29 197

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Assurance	529	512
Abonnement Yonne Republicaine	225	199
BNP Lease+NBB Lease	241	332
Charges locatives	905	829
Location CCLS		696
Maintenance Cloudeco	125	301
Culligan	40	38
Quadiant	134	132
La Poste abonnement		119
Total	2 199	3 156

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 317 165	-485 307						831 858
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-1 048							-1 048
Excédent ou déficit de l'exercice	-485 307	485 307				-208 435		-208 435
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	830 810	0	0	0	0	-208 435	0	622 375

3.2.2 Fonds dédiés

Néant

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 995	229		2 224
→				
Total	1 995	229	0	2 224

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.
- Taux d'actualisation financière : 3.96%
- Taux de charges patronales : 40%
- Taux d'évolution des salaires : 1.5%

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 301	51 301		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	60 107	60 107		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 364	1 364		
Produits constatés d'avance		0		
Total	112 771	112 771	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	6 963	3 928
→ Impôt sur les sociétés	5 271	2 503
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 692	1 425
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	53 144	40 381
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 027	6 428
→ Caisse de retraite	1 970	1 560
→ Caisse de prévoyance/mutuelle	5 537	4 800
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	26 547	20 102
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	10 767	7 248
→ Prélèvement à la source	296	244
Total	60 107	44 309

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	43 793	37 440
→ FNP - Factures non parvenues	14 605	10 744
→ FNP - Factures non parvenues Siège	29 188	26 696
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	1 364	331 996
Charges à payer Aides aux malades	1 364	1 406
Charges à payer Recherche		330 590
Total	45 157	369 436

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Sur l'état du CROD N-1, il y a une erreur sur le total, le montant ne reprenait pas les dernières lignes dans le total de la recherche.

089 - COMITÉ DE L'YONNE			Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS			Dont générosité du public		Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION			TOTAL		TOTAL	
1.	MISSIONS SOCIALES		518 501,98	515 035,25	838 501,18	807 394,78
1.1	Réalisées en France		518 501,98	515 035,25	838 501,18	807 394,78
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme		442 542,64	439 075,91	347 921,88	332 265,48
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France		75 959,34	75 959,34	490 579,30	475 129,30
1.2	Réalisées à l'étranger					
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes		77 343,80	76 743,80	73 195,68	73 055,68
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		77 343,80	76 743,80	73 195,68	73 055,68
2.1	Frais d'appel à la générosité du public					
2.2	Frais de recherche d'autres ressources					
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		125 804,97	124 879,37	105 260,65	104 729,47
3.1	Frais d'information et de communication		13 384,62	13 384,62	5 574,81	5 574,81
3.2	Frais de fonctionnement		99 269,67	98 344,07	91 095,85	90 564,67
3.3	Autres charges		13 150,68	13 150,68	8 589,99	8 589,99
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		229,07	229,07	663,30	663,30
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		3 332,00		2 503,00	
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES			725 211,82	716 887,49	1 020 123,81	985 843,23
EXCÉDENT OU DÉFICIT			-208 434,85		-485 306,94	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			Décembre 2025		Décembre 2024	
CHARGES PAR DESTINATION			Dont générosité du public		Dont générosité du public	
			TOTAL		TOTAL	
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		1 015,74	1 015,74	2 744,28	2 744,28
	Réalisées en France		1 015,74	1 015,74	2 744,28	2 744,28
	Réalisées à l'étranger					
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		2 430,18	2 430,18	2 664,09	2 664,09
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		12 990,78	12 990,78	6 254,82	6 254,82
TOTAL			16 436,70	16 436,70	11 663,19	11 663,19

089 - COMITÉ DE L'YONNE			Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES			Dont générosité du public		Dont générosité du public	
			TOTAL		TOTAL	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-510 489,22	-510 489,22	-496 473,60	-496 473,60
1.1	Cotisations sans contrepartie		-17 552,00	-17 552,00	-17 360,00	-17 360,00
1.2	Dons, legs et mécénat		-405 251,62	-405 251,62	-328 700,32	-328 700,32
1.3	Autres produits liés à la générosité du public		-87 685,60	-87 685,60	-150 413,28	-150 413,28
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-3 362,75		-26 813,27	
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises		-2 762,15		-1 016,00	
2.3	Contributions financières sans contrepartie		-600,00		-24 934,70	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public		-0,60		-862,57	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-2 925,00		-11 530,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL			-516 776,97	-510 489,22	-534 816,87	-496 473,60

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL					

089 - COMITÉ DE L'YONNE		EMPLOIS 23/03/2026 - 12:37	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2025			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1.	MISSIONS SOCIALES					
1.1	Réalisées en France					
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme					
	Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		518 501,98	515 035,25	838 501,18	807 394,78
	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		518 501,98	515 035,25	838 501,18	807 394,78
	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		442 542,64	439 075,91	347 921,88	332 265,48
	Actions de société et politique de santé		381 372,15	380 372,15	294 668,96	283 807,57
	Actions internationales réalisées par l'organisme		44 150,88	41 684,15	39 368,20	34 573,19
	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 460,38	1 460,38	232,49	232,49
	Actions de création-subvention-administration d'établissement		743,63	743,63	697,46	697,46
	Autres actions					
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France					
	Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		75 959,34	75 959,34	490 579,30	475 129,30
	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				150 159,98	150 159,98
	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		75 959,34	75 959,34	340 419,32	324 969,32
	Programmes nationaux		68 124,34	68 124,34	217 199,32	290 249,32
	Programmes régionaux et départementaux		7 835,00	7 835,00	34 720,00	34 720,00
	Mission reversement legs					
	Autres actions					
	Actions de société et politique de santé					
1.2	Réalisées à l'étranger					
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1	Frais d'appel à la générosité du public					
	Frais d'appel de dons		77 343,80	76 743,80	73 195,68	73 055,68
	Frais d'appel des legs		77 343,80	76 743,80	73 195,68	73 055,68
	Frais de traitements des dons		44 670,45	44 070,45	46 238,39	46 113,39
	Frais de traitements des legs					
	Frais de campagne pour des dons en nature		24 421,07	24 421,07	19 770,08	19 770,08
	Frais pour manifestations et reventes					
	Activités de récupérations		8 252,28	8 252,28	7 187,21	7 172,21
2.2	Frais de recherche d'autres ressources					
	Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
	Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép					
	Frais de Recherche de Mécénat Formation					
	Frais de Recherche de Mécénat Recherche					
	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
	Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
	Concours ext-parrainage entp Formation					
	Concours ext-parrainage entp Recherche					
	Frais de recherche partenariat					
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
			Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025		[20]	

089 - COMITÉ DE L'YONNE		RESSOURCES 23/03/2026 - 12:37	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Décembre 2025			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
Cotisations						
1.2 Dons, legs et mécénat						
Dons manuels non affectés						
Dons manuels affectés						
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
Manifestations						
Ventes (dont abonnement à vivre)						
Prestations et autres ventes						
Activités de récupération						
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
Autres produits affectés						
Produits financiers						
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises						
Parrainage et recherche partenariat						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
Contributions financières reçues						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
Autres prod. d'activités annexes et prest						
Transfert de charges						
Produits exceptionnels						
Ventes et Prestations (Comités)						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
État						
SINCA						
Collectivités locales						
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales						
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL			-516 776,97	-510 489,22	-534 816,87	-496 473,60

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	Bénévolat	-16 436,70	-16 436,70	-11 663,19	-11 663,19
	Prestations en nature	-16 287,48	-16 287,48	-11 663,19	-11 663,19
	Dons en nature	-149,22	-149,22		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-16 436,70	-16 436,70	-11 663,19	-11 663,19

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif, soit un montant de 17552€.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons manuels s'élève à 400 854.62€.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Le montant du mécénat est de 4 397€.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	67 090	135 837
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Ventes prestations	1 186	30
Produits financiers	15 485	12 996
Produits affectés aux missions sociales (dont abonnement Vivre)	3 924	1 551
→ ...		
Total	87 686	150 413

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Le montant s'élève à 2 762.15€.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

Le montant des contributions financières sans contrepartie est de 600€.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Autres produits divers	1	2
Annulation dossier aides aux malades		861
Total	1	863

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Les subventions des collectivités locales sont de 925€ et les subventions affectées aux missions sociales sont de 2000€.

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Néant

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Néant

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 26/09/2025.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer locaux Sens	60%	10%	30%	100%
Assurance	60%	10%	30%	100%
Electricité et eau	60%	10%	30%	100%
Téléphone	60%	10%	30%	100%
Affranchissement	50%		50%	100%
Fourn adm, équipement	60%	10%	30%	100%
Locations matériels	60%	10%	30%	100%
Charges locatives	60%	10%	30%	100%
Honoraires	60%	10%	30%	100%
Publicité	60%	10%	30%	100%
Entretiens mobiliers, maintenance	60%	10%	30%	100%
Total				

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Pour les psychologues, le coût est totalement affecté aux soins de support

Pour une psychologue, le coût est réparti à 90% pour les soins de support (soutien psychologique) et 10% pour le fonctionnement

Pour la coordinatrice, le coût est réparti de la façon suivante :

45% en fonctionnement

10% à la communication et l'information

10% au marketing, communication

5% fonctionnement de la prévention

30% fonctionnement pour les activités liées aux soins

Pour le chargé de communication, le coût est réparti de la façon suivante :

70% fonctionnement pour les activités liées aux soins

15% pour les manifestations

15% pour les collectes

Pour la chargée de prévention, le coût se réparti de la façon suivante :

75% pour les soins de support nutrition

15% pour le fonctionnement des missions de prévention

Pour la secrétaire, le coût se réparti de la façon suivante :

70% pour le fonctionnement des missions de soins et d'aides

30% pour le fonctionnement

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	231 176	176 427
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20 886	23 398
Actions de formation	250	
Actions de recherche	4 120	6 823
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	59 566	51 528
Total	315 998	258 176

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	381 372	294 669
Actions d'information, prévention,dépistage	44 151	39 368
Actions de formation	1 460	232
Actions de recherche	14 816	12 956
Actions autres	744	697
Total	442 543	347 922
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades		150 160
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	75 959	340 419
Actions autres		
Total	75 959	490 579

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	13 385	5 575
Frais de gestion	89 364	81 913
Impôts et taxes	2 798	2 755
Cotisation statutaire	6 693	6 276
Charges financières	172	309
Dotation amortissements	12 978	8 281
Formations administratives	415	
Total	125 805	105 111

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	16 287	11 663
Prestation	Tarif négocié	149	
Autres (à préciser)			
Total		16 437	11 663

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Il a été valorisé le temps passé par les administrateurs et les bénévoles sur l'année 2025 ; cela représente un nombre d'heures de 914 heures contre 655 heures sur l'année 2024.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Autres ressources						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	637			3 956		454					5 046
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	110 102			64 513		42 997					217 612
Aides financières	63 407	75 959									139 366
Impôts, taxes et versement assimilés	2 700			46		2 921					5 667
Salaires et traitements	181 337			3 080		43 479					227 895
Charges sociales	70 975			1 040		16 087					88 102
Dotations aux amortissements et dépréciations						12 978					12 978
Dotations aux provisions							229				229
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	13 385			4 710		6 888					24 983
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									3 332		3 332
TOTAL	442 543	75 959	0	77 344	0	125 805	229		3 332	0	725 212

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	1 016		2 430	12 991	16 437
Personnel bénévole					
TOTAL	1 016	0	2 430	12 991	16 437

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 062
Total	7 062

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Néant.

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	089 - COMITÉ DE L'YONNE	Décembre 2025	Décembre 2024
	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-510 489,22	-496 473,60
1.1 Cotisations sans contrepartie		-17 552,00	-17 360,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-405 251,62	-328 700,32
Dons manuels non affectés		-361 029,47	-322 337,07
Dons manuels affectés		-39 825,15	-3 723,25
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 397,00	-2 640,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-87 685,60	-150 413,28
Manifestations		-208,50	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-977,90	-30,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-3 924,00	-1 550,50
Autres produits affectés			
Produits financiers		-15 484,74	-12 995,86
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-67 090,46	-135 836,92
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-510 489,22	-496 473,60
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-206 398,27	-489 369,63
TOTAL		-716 887,49	-985 843,23

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	826 874,71	1 306 647,37
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-206 398,27	-489 369,63
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		9 596,97
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	620 476,44	826 874,71

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-16 436,70	-11 663,19
Bénévolat	-16 287,48	-11 663,19
Prestations en nature	-149,22	
Dons en nature		
TOTAL	-16 436,70	-11 663,19

EMPLOIS DE L'EXERCICE

1. MISSIONS SOCIALES

	515 035,25	807 394,78
1.1 Réalisées en France	515 035,25	807 394,78
Actions réalisées par l'organisme	439 075,91	332 265,48
Actions en direction des malades, des proches et étbts de santé	380 372,15	283 807,57
hébergement transport		
Aménagement au sein des étbts de santé		
Soins de supports	380 372,15	283 807,57
Soins de support soutien psychologique	132 458,19	105 729,21
Soins de support activités physiques	12 475,71	15 316,06
Soins de support soutien esthétique	12 743,78	8 446,76
Soins de support soutien nutrition	51 186,44	32 303,42
Soins de support autres	30 166,08	7 910,36
Information, orientation	173,50	94,00
Visite des malades		
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		
Secours financiers aide à domicile	63 407,04	63 831,75
Soins à domicile		
Subvt aux associations de malades		
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)		
Fonctionnement de la mission	77 761,41	50 176,01
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	41 684,15	34 573,19
Prévention primaire	2 434,39	5 990,36
Prévention primaire tabac	2 350,39	5 868,08
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool	12,00	1,40
Prévention primaire soleil	36,00	98,88
Prévention primaire alimentation	36,00	
Prévention activités physiques		22,00
Prévention risques environnementaux		
interventions en milieu scolaire		377,85
Concours scolaire	514,47	7 285,71
Agenda scolaire et outils pédagogiques		6,00
Clap Santé		174,80
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum	1 321,79	2 740,47
Dépistage utérus	487,29	
Dépistage prostate	2 356,67	
Dépistage peau		
Autres dépistages	15,00	
Information du public	7 960,71	5 950,18
Vivre	75,12	88,45
Fonctionnement de la mission	26 518,71	11 959,37
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	1 460,38	232,49
Actions de formation professionnels et autres publics	780,92	
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		
Fonctionnement de la mission	679,46	232,49
Actions de société et politique de santé	743,63	697,46
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Représentations des usagers		
Animation politique du réseau		
Visibilité actions politiques		
Assurer portage du plaidoyer		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission	743,63	697,46
Fonctionnement de la mission plaidoyer		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	089 - COMITÉ DE L'YONNE	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
International actions réalisées			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
Congrès-symposiums-réunions		14 815,60	12 954,77
Autres dépenses de recherche		14 815,60	12 954,77
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			
Versements à d'autres organismes agissant en France		75 959,34	475 129,30
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			150 159,98
Hébergement transport			
Aménagement aux seins des étbs de santé			
Soins de support soutien psy			
Soins de support activités physique			
Soins de support esthétique			
Soins de support nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation			
Visite des malades			
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof			
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades			159,98
EDT			150 000,00
Fonctionnement de la mission			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil			
Prévention primaire alimentation			
Activités physique			
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire			
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques.			
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum			
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Dépistage autres			
Information du public			
Vivre			
fonctionnement prévention			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions de formation professionnels			
Actions de formation autres publics			

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	089 - COMITÉ DE L'YONNE EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2025	Décembre 2024
		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	75 959,34	324 969,32
	<i>Programmes nationaux</i>	68 124,34	290 249,32
	Contributions financières		125 000,00
	Équipes labellisées		29 000,00
	Recherche prévention des cancers		25 000,00
	recherche actions		20 000,00
	CIT		
	E3N		
	Adolescent face au cancer	7 000,00	
	Adolescent face au cancer	21 124,34	7 749,32
	Recherche linique	40 000,00	63 500,00
	recherche douleurs		20 000,00
	recherche équipement epidemiologique		
	Recherche psychosociale		
	Congrès		
	Partenariat avec des grandes institutions		
	<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	7 835,00	34 720,00
	Contributions financières		
	Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	7 835,00	34 720,00
	Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
	Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées		
	Subvention d'équipement Recherche actions		
	Subvention de fonctionnement Recherche clinique		
	Subvention d'équipement Recherche clinique		
	Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
	Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
	Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
	Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
	Mission reversement legs		
	Autres actions		
	Registre des cancers		
	Prix		
	Actions de société et politique de santé		
	Observatoire sociétal des cancers		
	Actions nationales en faveur des proches		
	Représentations des usagers		
	Promotion des droits des personnes		
	Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
	Ethique et cancers		
	Documentation		
	Fonctionnement de la mission		
	<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
	<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
	Cotisations internationales		
	Subventions diverses internationales		
	Subventions diverses internationales		
	<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
	2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	76 743,80	73 055,68
	<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>76 743,80</i>	<i>73 055,68</i>
	Frais d'appel de dons	44 070,45	46 113,39
	Frais d'appel des legs		
	Frais traitements des dons	24 421,07	19 770,08
	Frais de traitements des legs		
	Frais de campagne pour des dons en nature		
	Achats pour manifestations et reventes	8 252,28	7 172,21
	Achats pour manifestations	8 252,28	7 172,21
	Achats pour reventes		
	Activités de récupérations		
	<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
	Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
	Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
	Frais de Recherche de Mécénat Formation		
	Frais de Recherche de Mécénat recherche		
	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
	Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
	Concours ext-parrainage entp Formation		
	Concours ext-parrainage entp Recherche		
	Frais de recherche partenariat		
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	089 - COMITÉ DE L'YONNE	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		124 879,37	104 729,47
3.1 Frais d'information et de communication		13 384,62	5 574,81
Frais d'information et de communication externe		7 668,02	5 574,81
Frais d'information et de communication interne		5 716,60	
3.2 Frais de fonctionnement		98 344,07	90 564,67
Frais de gestion		88 438,33	81 532,04
Formation administrative		414,93	
Impôts et taxes		2 798,17	2 755,48
Cotisation statutaire 10%		6 692,64	6 277,15
3.3 Autres charges		13 150,68	8 589,99
Charges financières		172,20	309,47
Dotations aux amortissements		12 978,48	8 280,52
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		716 658,42	985 179,93
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		229,07	663,30
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		716 887,49	985 843,23

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 015,74	2 744,28
Réalisées en France	1 015,74	2 744,28
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 430,18	2 664,09
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 990,78	6 254,82
TOTAL	16 436,70	11 663,19

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
01/01/2000	Logiciels	717,03			717,03		
01/01/1987	Bâtiments / 001	44574,31			44574,31		
24/10/2005	Bâtiments 2	36225			36225		
01/09/2006	Menuiserie	27274,79			27274,79		
01/09/2006	Electricité	11358,77			11358,77		
01/09/2006	Isolation cloison	18820,08			18820,08		
01/09/2006	Chauffage	17284,01			17284,01		
01/09/2006	Peinture	20217,31			20217,31		
01/09/2006	Carrelage	18308,85			18308,85		
01/09/2006	Maçonnerie	14573,06			14573,06		
26/10/2007	Travaux communs	717,6			717,6		
16/03/2007	Inst prise électrique	214,85			214,85		
18/07/2007	Inst conjoncteur	578,03			578,03		
20/07/2011	Pose 5 volets	4446,99			4446,99		
15/05/2013	Travaux escaliers	4397,19			4397,19		
31/01/2013	Travaux façade	28180,47			28180,47		
03/06/2014	Remise état escal	2858,9			2858,9		
01/01/1988	Agencements	1518,76			1518,76		
14/02/2011	Cablage informati	2614,38			2614,38		
26/09/2012	Travaux électricité	765,38			765,38		
18/11/2013	Travaux électricité	525,43			525,43		
25/11/2013	Travaux bureau	1825,4			1825,4		
18/04/2014	Amenag bureau	983,99			983,99		
01/01/1988	Matériel bureau	3786,04			3786,04		
01/01/1998	Matériel 1	4955,59			4955,59		
01/01/2001	Matériel 2	3357,2			3357,2		
18/01/2006	Ordinateur Dell	1357,46			1357,46		
19/10/2007	Portable Dell	932,88			932,88		
21/12/2011	Ouvre lettres	2027,22			2027,22		
27/06/2015	Ordinateur toshib	229,9			757,79		
13/03/2007	Refrigerateur	365			365		
13/03/2007	Four micro onde	281			281		
26/03/2007	Bibliothèque	588,9			588,9		
25/06/2007	Meubles portes	601,59			601,59		
21/07/2010	Meuble rangement	2395,59			2395,59		
07/10/2010	Tablettes rangement	200,93			200,93		
23/02/2011	Bureau fauteuil	1421,27			1421,27		
03/09/2019	Ordinateur portab	599	395,15		203,85		
02/09/2019	Mobilier Sens	1125,59			1125,59		
03/09/2019	Electroménager S	808,77	533,53		275,24		
12/09/2019	Téléphone portab	69,99	46,17		23,82		
13/07/2020	Chaudière gaz	6135,35			6135,35		
02/09/2020	Equip buro 2 bure	1383,41			1383,41		
20/12/2021	Meuble ballon	1931,6			1931,6		
22/12/2021	PC dell	675			675		
12/09/2022	cuisine	4 830			4830		
05/09/2022	elec cuisine	2 058			2058		
12/10/2022	alim eau cuisin	2 236			2236		
22/04/2022	aspirateur	498			498		
	SOUS TOTAL	303 832	975	0	303 385		

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
report		303832	975		302857		
02/06/2022	2 écrans	316			316		
24/02/2022	Mobilier Sens	160			160		
02/06/2022	Tablette	730			730		
04/12/2023	cloison-plat	4460,32			4460,32		
04/12/2023	cloison-electricité	2894,89			2894,89		
04/12/2023	cloison-menuiserie	5338,32			5338,32		
11/12/2023	ordinateur	3044,89			3044,89		
24/09/2024	ordinateur	2095,2			2095,2		
21/03/2023	fauteuil	399,58			399,58		
06/03/2023	bureau retour	1551,28			1551,28		
30/07/2025	LCD écran	2067,60			2067,60		
21/07/2025	Dell pro	1045,20			1045,20		
11/04/2025	Mobilier Sens	14707,54			14707,54		
18/07/2025	Armoire étagère	1995,34			1995,34		
31/07/2025	Mobilier Auxerre	12179,23			12179,23		
Total		356817	975	0	355842		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9	512	0,31	9123,84
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	217	0,132	3866,94
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	1	40	0,024	712,8
Organisation de manifestations	12	128	0,06	2280,96
Communication, démarches auprès des médias	2	17	0,01	302,94
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	29	914	1	16 287

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	8 868	5
Total	8	8 868	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures
Il s'agit des heures travaillées

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
625 - Voyages et déplacements	Indemnités kilométriques	487
Total		487

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 194 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.